



OCTOBRE  
2021

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

L'été a tiré sa révérence et nous gratifie d'une arrière saison plutôt clémente!

Certes, nous venons de connaître l'été le plus humide qui ait été observé depuis plusieurs décennies, mais cette rentrée 2021 se montre agréable, tant au niveau climatique, sanitaire et bien sur communal.

Quel plaisir de pouvoir ré-ouvrir notre Maison Commune aux différentes activités (club de gym, chorale, club des aînés, le bus API, les Volottes ...), comme c'est plaisant de pouvoir retrouver un lien social tout en respectant les gestes barrières.

Notre ancienne école a laissé sa fonction première pour un « accueil de jour » pour le nord du Jura géré par l'ADMR/Siad. La réfection des locaux est en cours avec, cet été, la réalisation d'un bloc toilette aux normes handicapés. L'entrée principale est désormais aménagée avec une cuisine complète. La réfection des peintures est en cours et le changement des deux portes principales est prévu. N'hésitez pas à rendre visite à l'équipe d'infirmières présente, elles se feront une joie de vous montrer les nouveaux locaux.

Comme tous les ans, la rentrée se place sous le signe d'une activité intense avec de nombreux dossiers importants.

Les deux dossiers travaux de 2020 touchent à leurs fins. La Fontaine est dorénavant achevée. Nous sommes en attente de son éclairage architectural et la livraison des auges d'agrément. Concernant le renforcement électrique et l'enfouissement des lignes sur le secteur Potière/Gendrey, tous les raccordements sont réalisés. Il ne reste plus que les anciens poteaux en béton à disparaître du visuel ce qui est en cours de réalisation. L'éclairage est programmé en faible intensité, donc en basse consommation, la nuit à partir de minuit.

Le plan Inondation est, depuis début septembre, entré dans sa phase active. Afin d'accélérer les évacuations des eaux pluviales, nous allons augmenter et favoriser le débit du pont ch. du Crémoulot, passant d'un diamètre 800 en une buse rectangulaire de 1200. Les travaux doivent démarrer prochainement suivant la période de fraie gérée par la police de l'eau.

De plus, en aval du ruisseau, un entretien de la végétation présente dans son lit sera réalisé. Compte-tenu de l'intérêt général du bénéfice qu'apporteront ces travaux en terme de prévention contre les inondations, le Syndicat Mixte Doubs Loue réalisera et prendra en charge exceptionnellement ces travaux au titre de la compétence administrative GEMAPI.

Notre bureau d'études, VERDI, travaille activement également. Après avoir sondé, vérifié et visité l'ensemble du réseau souterrain, des relevés topographiques ont été réalisés. Nous devrions avoir l'avant projet sommaire prochainement.

Nous connaissons actuellement sur la commune une activité inhabituelle sur le domaine public et devant vos maisons (plan inondation, réseau électrique, bureau d'étude pour la future fibre). Toute intervention de bureau d'étude sur la commune est connue d'avance par la Mairie, et d'une manière générale, ces visites ne doivent pas se faire dans les propriétés sans accord préalable des propriétaires. Pour le moment, tout semble conforme, merci de leur réserver un bon accueil s'ils vous rencontrent et posent des questions d'ordre général sur un secteur en particulier. Tout démarchage extérieur physique, téléphonique ou électronique sous couvert de la mairie n'existe pas, sauf pour préparer une arnaque ou autre! Dans le doute n'hésitez pas à vous informer en Mairie.

Sermangement vôtre

Michel Bénessiano

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

**Présents** : BENESSIONO Michel - BERNARD Christiane - COULON Patrick - CURIE Sophie – DE PAOLI BOURGIN Sabrina - GIRARDOT Jean-Pierre – PARISOT Alexandra - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice. **Excusés** : BUCHWALTER Denis - ROBERT Stéphane. Mme Sophie Curie a été nommée secrétaire.

### ► **Travaux de lutte contre les inondations : busage Crémoulot – choix de l'entreprise**

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé, en date du 09 juin dernier, de réaliser des travaux de redimensionnement du busage du pont situé rue du Crémoulot afin de lutter contre les inondations.

Il explique que la DDT du Jura, bureau de l'Eau, a donné récépissé favorable à la déclaration déposée en ce sens et que la demande de subvention au titre de la DETR a été transmise en juin.

Il convient désormais de retenir l'entreprise qui réalisera les travaux.

Il explique que deux variantes ont été étudiées et chiffrées. L'une consiste en la pose d'une buse circulaire de 1200 mm, l'autre d'une buse cadre de 1500 x 1000 mm.

#### **Variante 1 - Variante 2**

Tissot TP : 18 903.00 € H.T. - Tissot TP : 29 634.00 € H.T.

Guibelin TP : 8 997.20 € H.T. - Guibelin TP : 13 075.50 € H.T.

Cadoux et Fils : 7 830.00 € H.T. - Cadoux et Fils : 9 850.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour la réalisation des travaux avec la variante 2, soit la pose d'une buse cadre de 1500 x 1000 mm et retient le devis de l'entreprise Cadoux et Fils pour un montant de 9 850 € H.T.

### ► **Travaux de restauration de la Fontaine : financement complémentaire**

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment celle du 15/07/2020 prenant acte de la dépense globale prévisionnelle comprenant travaux et frais divers s'élevant à 232 000.00 € H.T. (soit 278 400.00 € T.T.C.) et approuvant le plan de financement correspondant, considérant les travaux supplémentaires et complémentaires décidés en cours de chantier s'élevant à 3 784.00 € H.T. et la forte hausse des révisions de prix ayant entraîné une augmentation du coût de l'opération s'élevant à ce jour à 2 582.78 € H.T.,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte que la dépense globale prévisionnelle s'élève à 235 941.18 € H.T. (soit 283 129.42 € T.T.C.) et approuve le plan de financement modifié

### ► **Maison Commune : rénovation des peintures de la salle du Conseil et du couloir : présentation des devis**

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a évoqué à plusieurs reprises la rénovation des peintures de la salle du Conseil et de la cage d'escalier de la Maison Commune. Des devis ont été sollicités en ce sens auprès de plusieurs entreprises.

- Bevilacqua : 6 234.90 € H.T. - Haulet : 5 158.38 € H.T. - Schmitt : 6 694.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rénover les peintures de la salle du Conseil et de la cage d'escalier de la Maison Commune et retient le devis de l'entreprise Haulet d'un montant 5 158.38 € H.T.

En raison de la présence d'humidité sur le mur de la descente d'escaliers, les travaux seront réalisés après analyse et résolution du problème.

### ► **Accueil de jour ADMR : changement des portes et réfection des peintures**

Le Maire rappelle les termes de la délibération n°12-2021 concernant l'accueil de jour à destination des personnes âgées dépendantes domiciliées sur le bassin Dolois dans les locaux de l'ancienne école.

Il explique que des travaux de rénovation des murs avec remise en peinture des deux salles et du hall d'entrée ainsi que le changement de la porte d'entrée et d'une porte extérieure seraient à réaliser pour le confort et le bien-être des personnes âgées. Il présente les devis reçus liés à ces travaux.

**Rénovation des peintures Changement huisseries.** Bevilacqua : 6 292.65 € H.T. - GB Menuiserie : 3 914 € H.T.

Il propose également de solliciter le Conseil Départemental du Jura afin d'obtenir une subvention à hauteur de 30 % au titre de la DST Relance pour cette opération.

Il rappelle la délibération n° 24-2021 portant sur la réfection du bloc sanitaire de ce local et précise que la demande de subvention DST Relance correspondante sera déposée avec la présente demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'opération, accepte les devis de l'entreprise Bevilacqua d'un montant de 6 292.65 € H.T. et de l'entreprise G.B. Menuiserie d'un montant de 3 914 € H.T. Il sollicite le Conseil Départemental du Jura pour l'obtention d'une subvention au titre de la DST Relance à hauteur de 30% du montant des travaux.

### ► **Restauration de la passerelle**

Le Maire rappelle que des devis avaient été demandés en vue de cette restauration mais que le Conseil Municipal avait décidé de réaliser lui-même les travaux. Patrice Vuilleminot se propose pour superviser le projet en lien avec les habitants volontaires.

### ► **Site internet communal**

Le Conseil Municipal donne son accord pour participer au groupement de commandes Jura Nord pour la création/refonte du site internet communal. Le Maire précise, qu'à cette phase, la commune pourra se retirer du groupement dans le cas où les tarifs et/ou prestations proposés ne convenaient pas.

### ► **Jura Nord : mise à jour des statuts : missions facultatives de l'assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du transfert des compétences supplémentaires suivantes : « Missions facultatives de l'assainissement collectif » et « Missions facultatives de l'assainissement non-collectif » au profit de la Communauté de Communes Jura Nord et approuve la modification statutaire proposée dans le projet de nouveaux statuts.

### ► **Jura Nord : référent assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Michel Benessiano en qualité de référent « assainissement » auprès de la Communauté de Communes Jura Nord afin de faire le lien, en cas de besoin, avec le service concerné, le Vice-président délégué et la commune.

### ► **ONF : coupes de l'exercice 2022 et affouage 2021/2022**

Coupes de bois 2022 : Le Maire donne la parole à Patrick Coulon, président de la commission des bois. Ce dernier explique que l'ONF préconise, pour 2022, des coupes dans les parcelles 17af – 18af – 19af - 26i – 28i – 30i et 31i. Il donne et explique la position de la commission des bois à ce sujet.

Le Conseil Municipal refuse l'inscription de ces parcelles pour les motifs suivants : plusieurs coupes déjà en attente de vente, besoin en bois de chauffage suffisant et déclinant. Il précise que les coupes 2022 concerneront uniquement la parcelle 16 (hêtres).

Affouage 2021/2022 : L'affouage aura lieu dans les parcelles 2 – 3 - 4 – 5 et 14. Le Conseil décide de conserver le tarif de 5 € le stère. Une avance de 40 € sera appelée à l'inscription. Les garants nommés pour cette campagne sont : Christiane Bernard - Patrick Coulon - Bernard Guyon.

### ► **Présentation de la délibération contre le projet de contrat Etat/ONF**

Le Maire explique que les communes forestières se portent contre le projet de contrat Etat/ONF qui prévoit, entre autres, d'augmenter leur participation financière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF et demande la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025, demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises et demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

### ► **Questions diverses**

**Fibre** : Le Conseil Départemental du Jura, en partenariat avec la CC Jura Nord, s'engage dans une politique haut-débit avec l'installation de la fibre dans toutes les communes. A ce stade, les études sont en cours et la commune a été sollicitée pour définir le nombre de prises nécessaires pour alimenter chaque maison ou terrain destiné à la construction.

**Taille des haies** : Est souligné le problème des habitants qui ne procèdent pas régulièrement à la taille de leurs haies dépassant sur l'espace public. Cet oubli ou négligence peut présenter un danger pour les véhicules (visibilité...) ou les piétons qui se trouvent obligés de circuler sur la voirie. Un courrier sera fait en ce sens aux propriétaires concernés.

Fin de séance : 22h50

## INFOS COMMUNALES

➤ Il est rappelé une nouvelle fois l'importance de tailler vos haies à l'aplomb de vos propriétés. En cas d'accident dû à un manque de visibilité et à une négligence des tailles, le propriétaire en sera le seul responsable.

➤ Suite à la décision du Conseil Municipal de réaliser la réfection de la passerelle par la commune, nous avons décidé de lancer un atelier participatif. Quelques samedis suffiront si nous sommes nombreux à nous mobiliser. Les travaux sont prévus au printemps prochain. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous souhaitez participer à ce beau projet participatif;

*J'ose espérer que les parents qui laissent leurs enfants faire du vélo sur la passerelle viendront s'inscrire en nombre...*

➤ Afin d'agrémenter la commune de plusieurs bancs, nous sommes à la recherche de linteaux en pierre pour constituer l'assise. Si vous en possédez au fond d'une grange, nous sommes preneurs! Merci de vous faire connaître en Mairie.

➤ La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 11h00 au monument aux Morts de Sermange. Si le temps nous le permet et pour des raisons sanitaires, une collation est prévue sur la terrasse extérieure de la Mairie.

➤ Etat civil: de nombreux nouveaux Sermangeais nous ont rejoints récemment. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre village :

- M. VINCENT Emmanuel et Mme RENAUD Caroll rue du Choulot
- Mme CLIMENT Emmanuelle rue du Choulot
- Mme COURBEZ Françoise Impasse des Vignes
- Mme LE FEVRE Elisabeth rue de la Roguière
- Mme JOANNES Laura et sa fille rue de l'Eglise
- M. EUVRARD Simon et Mme PLATEVOET Clémence Chemin de la Virginie
- Mme CASTAN Emeline rue de Rome
- M. LAHAXE Maxime et Mme CUVILLIER Mélaine rue de l'Eglise
- M. MIKO Aurélien et Mme LEFEVRE Natacha rue de la Potière

**Nous invitons tous les nouveaux habitants à se faire connaître en mairie dès leur arrivée.**

### **INSCRIPTION A L'AFFOUAGE 2021/2022**

Nom :

Prénom :

8 stères

16 stères

25 stères (rayer les mentions inutiles)

Signature :

**A remettre en Mairie avant le 03 novembre 2020**